

Prévention des risques



Caractéristiques :



- Matière : Tôle 10/10 laquée rouge
- Contenance : 100 litres
- Bac à sable livré avec son couvercle
- Dimensions : H 435 x L 575 x P 400 mm
- Montage sans vis, rapide et facile

Conditions d'utilisation

- Stockage du sable à l'intérieur comme à l'extérieur.

Quels sont les avantages de ce produit ? :

- Permet de lutter contre les incendies de type liquide
- Agit en complément / supplément des extincteurs classiques ou de l'eau

Conditionnement :

Vendu à l'unité. Livré non monté pour faciliter le transport.

Que dit la réglementation ? :

Les parkings souterrains des établissements recevant du public (ERP) et les stations essences doivent obligatoirement être équipés d'un bac à sable incendie.

Arrêté du 24 septembre 2009 : « Dans un ERP, chaque niveau d'un parking doit être équipé d'un bac à sable meuble de 100 litres à installer à proximité de chaque rampe d'accès pour piétons. Celui-ci doit être équipé d'une pelle incendie. »

Ce moyen de lutte contre les incendies est également fortement conseillé à proximité des chaufferies, des sites industriels, des espaces de stockage de produits inflammables ou hydrocarbures et des zones à risque (ex : zones fumeurs).